

CGV-961130

UNIVERSITÉ DE MONCTON

129e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 30 novembre 1996

De 9 h à 15 h 15

Campus de Moncton

PRÉSENCES

Jimmy Abud Nord-Est
Greg Allain Professeur (Moncton)
Robert Asselin Étudiant (Moncton)
Yvan Bastien Extérieur du N.-B. (Montréal)
Bernard Beaudin Extérieur des régions
Daniel Bélanger Professeur (Edmundston)
Laurie Boucher Sud-Est
Paul L. Bourque Sud-Est
Marcel Bujold Extérieur du N.-B. (Gaspé)
Rino Castonguay Association des ancien-ne-s et ami-e-s (Edmundston)
Gérald Clavette Nord-Ouest
Lucille Collette Association des ancien-ne-s et ami-e-s (Moncton)
Louise Comeau Atlantique (I.-P.-É.)
Marc Comeau Étudiant (Shippagan)
Jules de Tibeiro Professeur (Shippagan)
Marcelle Fafard-Godbout, présidente Nord-Ouest
Georgio Gaudet Extérieur des régions
Lucie Lavigne Nord-Ouest
Soeur Édith Léger Sud-Est
Léonce Losier Nord-Est
Antonine Maillet Chancelier
Mildred Pinet Association des ancien-ne-s et ami-e-s (Shippagan)
Luc Richard Étudiant (Edmundston)
Jean-Bernard Robichaud, recteur U de M
Dennis Savoie, vice-président Extérieur des régions
Richard Savoie Nord-Est

INVITÉS ET INVITÉES

Paul-Émile Benoit, directeur, Communication Moncton
Rhéal Bérubé, directeur, Développement universitaire Moncton
Armand Caron, vice-recteur Shippagan
Normand Carrier, vice-recteur Edmundston
Donald Cormier, directeur, Service des finances Moncton
Léandre Desjardins, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M
Fernand Landry, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH) U de M
Colette Landry Martin, directrice générale, Éducation permanente (DGEP) U de M
Simone LeBlanc-Rainville, SG par intérim et secrétaire du CGV U de M
Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée Moncton`

ABSENTE : Annette Boucher

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	4
7. RAPPORT DU COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT	5
8. CORRESPONDANCE	5
9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-960921	6
10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU CGV	6
10.1 (11.2) Sondage sur le rôle des membres du CGV	6
10.2 (15.2) Parc scientifique	6
10.3 (11.5) Correction	6
10.4 (15.1) Répertoire 1996-1998	6
11. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-961108 et CEX-961129	6
12. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX	7
12.1 CEX-961108	7
12.1.1 Politique relative au traitement de la correspondance	7
12.1.2 Médaille d'honneur et titre d'administrateur ou d'administratrice émérite	7
12.1.3 Moncton : promotion et permanence d'emploi	7
12.1.4 Moncton : nomination	8
12.1.5 Moncton : années sabbatiques	8
12.1.6 Edmundston : promotions et permanences d'emploi	9
12.1.7 Shippagan : promotion	9
12.1.8 Shippagan : année sabbatique	10
12.1.9 Moncton : congés d'études avec bourses; congé d'études sans bourse; bourses d'études	10
12.1.10 Organigramme des services relevant du ou de la VRARH	11
12.1.11 Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure	11

- 12.1.12 Lettre de François Rioux 11
- 12.1.13 Lettre de Robert Asselin 11
- 12.1.14 Lettre d'Arthur C. Eggleton 12
- 12.2 CEX-961129 12
- 12.2.1 Edmundston : années sabbatiques 12
- 12.2.2 Doctorat en psychologie 12
- 13. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-961108 13
- 14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ) 13
- 14.1 Baccalauréat en administration des affaires 13
- 14.2 Élimination de la maîtrise sans thèse en économie 13
- 15. PARAMÈTRES DU BUDGET 14
- 16. OBJECTIFS DE LA DIRECTION 15
- 17. SUIVI DU SÉNAT (SAC-961101) 16
- 18. POLITIQUE D'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI 16
- 19. RAPPORT DU RECTEUR 16
- 20. RAPPORT INTITULÉ *L'INTÉGRATION ET LA PERSISTANCE DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON* 16
- 21. AFFAIRES NOUVELLES 17
- 21.1 Nouvel archevêque 17
- 21.2 Biographie des membres 17
- 22. PROCHAINE RÉUNION 17
- 23. RAPPORT D'ÉVALUATION DU RECTEUR 17
- 24. CLÔTURE 17

DOCUMENTS

- Document A : Ordre du jour adopté A(1)
- Document B : Rapport du Comité sur le développement B(1-17)
- Document C : Sondage sur le rôle des membres du CGV C(1-7)
- Document D : Politique relative au traitement de la correspondance D(1)
- Document E : Organigramme des services relevant du ou de la VRARH E(1)
- Document F : Lettre de Robert Asselin F(1)
- Document G : Lettre d'Arthur C. Eggleton G(1-3)
- Document H : Procès-verbal CCJ-961108 H(1-14)
- Document I : Paramètres du budget I(1-12)
- Document J : Objectifs de la direction J(1-10)
- Document K : Rapport du recteur K(1-16)

Nota bene :

1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour «résolution») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs sont maintenant sur le W3 à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/arcum.html>

3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

La présidente appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 6.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

La présidente invite l'assemblée à observer une minute de silence. Elle offre ses condoléances à Gérald Clavette, dont le frère est décédé tout récemment.

3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le Conseil souhaite la bienvenue à trois nouveaux membres : Yanick Sirois, qui représente le corps étudiant du Campus d'Edmundston; Soeur Edith Léger de Moncton, qui représente la région du Sud-Est de la province; Marcel Bujold de Gaspé, qui représente la région extérieure au Nouveau-Brunswick.

R : 01-CGV-961130

Jimmy Abud, appuyé par Léonce Losier, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs accepte Yanick Sirois, Soeur Édith Léger et Marcel Bujold parmi ses membres.* »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La SG donne lecture de l'avis de convocation.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la SG.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(Voir le Document A, p. 1)

On ajoute comme nouveau point 7 de l'ordre du jour : ***Rapport du Comité sur le développement***

Au point 21 (*Affaires nouvelles*), on ajoute :

21.1 Nouvel archevêque

21.2 Biographie des membres

R : 02-CGV-961130

Bernard Beaudin, appuyé par Richard Savoie, propose :

«Que l'ordre du jour modifié soit adopté.»

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

7. RAPPORT DU COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT

Voir le Document B, p. 1-17

Invité : Claude Savoie, président de la Campagne Impact

Monsieur Savoie présente le rapport du Comité de développement dont voici les principaux points :

- La Campagne Impact qui s'est terminée le 11 avril 1996 a connu un succès remarquable : près de 18 millions de dollars en dix-huit mois.
- L'ère des grandes campagnes nationales tire à sa fin. L'Université devra désormais faire preuve de créativité et bâtir des partenariats lucratifs.
- Le soutien indéfectible des ancien-ne-s et ami-e-s depuis la fondation de l'Université est de bon augure puisque la philanthropie passe désormais davantage par les individus que par les entreprises.
- Les dépenses de la campagne Impact n'ont pas dépassé les 5%, alors que les campagnes de ce genre coûtent habituellement le double ou le triple.
- Les bénévoles sont au coeur du succès de la campagne Impact.
- L'Ordre des régents et des régentes a donné des résultats supérieurs aux attentes durant la campagne Impact et continue d'être un outil très utile dans les campagnes annuelles.
- La campagne Impact permettra d'ajouter six millions au fonds de dotation, portant celui-ci à 23 millions.

Monsieur Savoie ajoute les commentaires personnels suivants :

- L'Université doit accroître le nombre de ses ami-e-s parmi les anglophones de la province et les gens d'affaires de haut niveau.

•Deux outils à utiliser pour la sollicitation de dons sont le doctorat honorifique et la fondation que l'Université songe à mettre sur pied.

Une ovation debout souligne l'appréciation du Conseil à l'endroit du travail accompli par M. Savoie.

8. CORRESPONDANCE

La SG résume les trois lettres suivantes :

Lettre qu'adressent au Conseil quatorze stagiaires (1996 09 26). **Objet** : Protestation contre l'obligation de payer des droits de scolarité durant le stage de quatre mois en éducation.

Lettre de Raymond Vienneau, directeur du Service des stages (1996 10 10). **Objet**: Réponse à la lettre précédente.

Lettre de Fernand Landry, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (1996 11 15). **Objet** : Réponse à la lettre des stagiaires.

En tant que président de la FÉÉCUM, Robert Asselin se dit satisfait de la réponse de M. Vienneau. Il réitère toutefois la demande des stagiaires concernant la carte étudiante.

P : 03-CGV-961130

Robert Asselin, appuyé par Marc Comeau, propose :

« Qu'il soit indiqué sur la carte étudiante de chacun des trois campus qu'elle donne accès à n'importe laquelle des infrastructures sportives ou culturelles de l'Université de Moncton. »

Le VRARH ne s'oppose pas à la demande, mais il souhaite en étudier les conséquences à long terme avant de prendre une décision.

MM. Asselin et Comeau acceptent de retirer leur proposition puisqu'on s'entend sur le principe.

9 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-960921

R : 04-CGV-961130

Dennis Savoie, appuyé par Greg Allain, propose :

« Que l'assemblée adopte le procès-verbal CGV-960921. »

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU CGV

10.1 (11.2) Sondage sur le rôle des membres du CGV

Voir le Document C, p. 1-7

Le Comité *ad hoc* chargé de préparer la démarche de réflexion relativement au rôle du Conseil est maintenant complet. Il est composé de **Bernard Beaudin, Paul Bourque, Lucille Collette, Marcelle Fafard-Godbout et Jean-Bernard Robichaud.**

10.2 (15.2) Parc scientifique

La province a confirmé dernièrement que sa contribution à la construction de l'édifice destiné à loger les premières installations du Parc serait de 300 000\$. Le plan de financement étant maintenant complet, on fera l'annonce officielle de la création du Parc scientifique le 16 décembre 1996.

10.3 (11.5) Correction

Lucie Lavigne demande que son abstention lors du vote de la résolution 10 (p. 8) soit notée.

10.4 (15.1) Répertoire 1996-1998

Le Secrétariat général a finalement reçu le plan de l'un des campus du Nord qui lui manquait pour préparer les *addenda* au *Répertoire* que le Service des communications se charge d'expédier. On en profitera pour ajouter d'autres documents pertinents, dont le nouveau calendrier universitaire.

11. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-961108 ET CEX-961129

R : 05-CGV-961130

Jimmy Abud, appuyé par Richard Savoie, propose :

« *Que l'assemblée reçoive les procès-verbaux du CEX-961108 et du CEX961129.* »

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

12. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX

12.1 CEX-961108

12.1.1 Politique relative au traitement de la correspondance

Voir le Document D, p. 1

La présidente attire l'attention sur la politique que le CEX a l'intention de suivre relativement au traitement de la correspondance.

12.1.2 Médaille d'honneur et titre d'administrateur ou d'administratrice émérite

Le Conseil ayant aboli les deux comités chargés de la sélection des récipiendaires de la médaille d'honneur et du titre d'administrateur ou d'administratrice émérite, c'est le Comité exécutif qui se charge maintenant de cette sélection. Le recteur invite le Conseil à soumettre des candidatures.

Un membre trouve intéressante la suggestion de Claude Savoie (voir rubrique 7) d'utiliser les grades honorifiques comme moyen d'appui à la sollicitation de dons. Un autre se demande s'il n'y a pas lieu que le Conseil se réserve le choix d'un ou d'une récipiendaire du doctorat *honoris causa*. Le recteur rappelle que selon la Loi sur l'Université («la Charte»), seul le Sénat est autorisé à sanctionner la remise de diplômes, quels qu'ils soient. Il décrit le tort que ferait à l'Université la perception que l'on peut acheter l'un de ses diplômes. Un membre suggère que l'on trouve de nouvelles façons de reconnaître l'apport de «la jeune élite montante».

12.1.3 Moncton : promotions et permanences d'emploi

R : 06-CGV-961130

Dennis Savoie, appuyé par Greg Allain, fait la proposition suivante:

« Conformément à l'article 25 de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article :

1. Que l'Université accorde la permanence d'emploi aux professeures et professeurs suivants à compter du 1er juillet 1997:

Patricia Balcom Département d'anglais

Pierre Boucher Programme de sciences religieuses

Verena Haldemann Département de sociologie

Buquan Miao École de génie

Anne Paulin École d'éducation physique et de loisir

Diane Pruneau Département d'enseignement au primaire et de psychologie éducationnelle

2. Que **Jacques Arsenault** du Département des arts visuels soit promu au rang de titulaire le 1er janvier 1997;

3. *Que les professeures et le professeur suivants soient promus au rang de titulaire 1er juillet 1997 :*

Theresia Quigley Département d'anglais

Lita Villalon École de nutrition et d'études familiales

Martin Waltz Département de musique

4. *Que les professeures et les professeurs suivants soient promus au rang d'agrégée ou d'agrégé le 1er juillet 1997:*

Pier Bouchard Département d'administration publique

Louise Girard Département de chimie-biochimie

Serge Jolicoeur Département d'histoire-géographie

Serge Rousselle École de droit

5. *Que la professeure **Nancy Lee Black** de l'École de génie soit promue au rang de professeure adjointe le 1er janvier 1997. »*

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

12.1.4 **Moncton : nomination**

R : 07-CGV-961130

Dennis Savoie, appuyé par Jimmy Abud, fait la proposition suivante:

« Conformément à la procédure de sélection des cadres adoptée par le Conseil (CGV-881210) et compte tenu des objectifs visés par cette procédure, que **Lita Villalon** soit nommée directrice du Centre de recherche sur les aliments pour un mandat d'un an, soit du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997. »

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

12.1.5 **Moncton : années sabbatiques**

R : 08-CGV-961130

Dennis Savoie, appuyé par Richard Savoie, fait la proposition suivante:

« Conformément à l'article 27 de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article, que l'Université accorde une année sabbatique aux professeures et aux professeurs suivants :

*Nom Faculté ou école Type de congé**

Claude Dionne Administration (administration) A

Luc Nadeau Administration (comptabilité) A

Denis Bourque Arts (études françaises) A

Paul Curtis Arts (anglais) B (H 98)

Louise Péronnet Arts (études françaises) A

Clarence Poirier Arts (art dramatique) A

Marie Ulmer Arts (arts visuels) B (H 98)

Joan Gamble Éducation (ens. au primaire...) A

Kabulé W. Wéva Éducation (ens. au secondaire...) A

Alyre Chiasson Sciences (biologie) A

Chadia Moghrabi Sciences (informatique) A

Stephan Reeb Sciences (biologie) A

Greg Allain Sciences sociales (sociologie) A

Nasser Baccouche Sciences sociales (service social) A

Paul Grell Sciences sociales (service social) A

Ba Tran Quang Sciences sociales (sc. politique) B (A 97)

Robert L. LeBlanc École de droit A

Roger Boudreau École de génie A

Réjean Hall École de génie B (H 98)

Narendra Srivastava École de génie B (H 98)

Marie-France Albert École de droit A

Jean-Guy Ouellette Sciences de l'éducation A »

*** Type de congé : Type A = congé de 12 mois;**

Type B = congé de 8 mois.

Vote sur R08 abstention 1 ADOPTÉE

Greg Allain demande que son abstention soit notée au procès-verbal.

12.1.6 *Edmundston : promotions et permanences d'emploi*

R : 09-CGV-961130

Daniel Bélanger, appuyé par Lucie Lavigne, fait la proposition suivante:

« Conformément à l'article 32 de la convention collective entre l'APBCUSLM et l'Université de Moncton et compte tenu des objectifs visés par cet article:

- 1. Que la professeure **Lise Caron** soit promue au rang de titulaire le 1er juillet 1997 ;*
- 2. Que les professeurs **Martin Dubé** et **Jacques Paul Couturier** soient promus au rang d'agrégé le 1er juillet 1997 ;*
- 3. Que l'Université accorde la permanence d'emploi aux professeurs **Sylvain Fiset** et **Michel Vincent** à compter du 1er juillet 1997.»*

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

12.1.7 *Shippagan : promotion*

R : 10-CGV-961130

Dennis Savoie, appuyé par Gérald Clavette, fait la proposition suivante :

*« Conformément au paragraphe 28.10 de la convention collective entre l'APPUMAS et l'Université de Moncton et compte tenu des objectifs visés par ce paragraphe, que la professeure **Lorraine Côté** soit promue au rang d'adjointe le 1er juillet 1997 .»*

Vote sur R10 unanime ADOPTÉE

12.1.8 *Shippagan : année sabbatique*

R : 11-CGV-961130

Laurie Boucher, appuyé par Jules de Tibeiro, fait la proposition suivante :

« Conformément au paragraphe 34.11 de la convention collective entre l'APPUMAS et l'Université de Moncton et compte tenu des objectifs visés par ce paragraphe, que l'Université accorde à la professeure **Louise Beaulieu** une année sabbatique de type A pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998. »

Vote sur R11 unanime ADOPTÉE

12.1.9 Moncton : congés d'études avec bourse; congé d'études sans bourse; bourses d'études

R : 12-CGV-961130

Greg Allain, appuyé par Louise Comeau, fait la proposition suivante :

« Sous réserve d'approbation par le Comité de finance et en vertu du paragraphe 28.07 de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université, et compte tenu des objectifs visés par ce paragraphe :

- a) Que l'Université accorde un congé d'études et une aide financière de 10000\$ à **Marc Voyer** du Département de comptabilité pour l'année universitaire 1997-1998, à condition qu'il s'inscrive à un programme d'études de troisième cycle approuvé par l'Université;
- b) Que l'Université accorde un congé d'études et une aide financière de 10000\$ à **Serge Rousselle** de l'École de droit pour l'année universitaire 1997-1998, soit du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998;
- c) Que l'Université accorde un congé d'études et une aide financière de 10000\$ à **Pierre Godbout** de l'École des sciences infirmières pour l'année universitaire 1997-1998, soit du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, à condition qu'il s'inscrive à un programme d'études de troisième cycle approuvé par l'Université;
- d) Que l'Université accorde un congé d'études et une aide financière de 10000\$ à **Nancy Black** de l'École de génie pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1997.

Que l'Université accorde un congé d'études sans bourse à **Murielle Cormier** de l'École des sciences infirmières pour la période du 1er janvier au 30 avril 1998.

Sous réserve d'approbation par le Comité de finance

- a) Que l'Université renouvelle la bourse d'études de 10000\$ accordée à **Sylvie Berthelot** pour l'année universitaire 1997-1998 afin de lui permettre de poursuivre ses études de Ph.D.;

*b) Que l'Université accorde une bourse d'études de 10000\$ à **Hélène Albert** pour l'année universitaire 1997-1998 afin de lui permettre de poursuivre ses études de Ph.D. »*

Vote sur R12 unanime ADOPTÉE

12.1.10 Organigramme des services relevant du ou de la VRARH

Voir le Document E, p. 1

Le nouvel organigramme réduit de huit à cinq le nombre de cadres relevant du vice-recteur ou de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines.

R : 13-CGV-961130

Laurie Boucher, appuyé par Dennis Savoie, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte le nouvel organigramme des services relevant de la compétence du vice-recteur ou de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines. »

Vote sur R13 unanime ADOPTÉE

12.1.11 Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure

R : 14-CGV-961130

Dennis Savoie, appuyé par Laurie Boucher, propose :

*« Que Soeur **Édith Léger** soit nommée au Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure. »*

Vote sur R14 unanime ADOPTÉE

12.1.12 Lettre de François Rioux

Voir le Document H, p. 11-14

Le CEX et le CCJ ont étudié la demande du ministère des Affaires intergouvernementales de retarder de quelques jours la rentrée universitaire de septembre 1999 si le Nouveau-Brunswick obtient que le Sommet de la Francophonie se tienne au Campus de Moncton. Un document de travail préparé par le Registrariat démontre qu'il serait possible d'acquiescer à cette demande sans diminuer de beaucoup le nombre habituel d'heures de cours dans une session. Plusieurs membres du Conseil font valoir l'ampleur des retombées culturelles et psychologiques de la tenue d'un tel événement en Acadie. En réponse aux questions concernant l'incidence sur les autres campus et sur les droits de scolarité, le recteur répond que ces points seront étudiés le cas échéant.

R : 15-CGV-961130

Dennis Savoie, appuyé par Laurie Boucher, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs recommande au Sénat d'adopter, pour la session d'automne 1999, un calendrier universitaire compatible avec la tenue éventuelle du Sommet de la Francophonie au Campus de Moncton.* »

Vote sur R14 unanime ADOPTÉE

12.1.13 Lettre de Robert Asselin

Voir le Document F, p. 1

Le CEX n'a pu étudier en profondeur la demande de la FÉÉCUM d'augmenter la représentation des étudiant-e-s au Conseil. Robert Asselin s'en dit insatisfait. Le recteur l'assure que la question sera étudiée à la réunion du CEX du 14 février prochain. Marc Comeau se dit solidaire de la demande de la FÉÉCUM et déplore qu'elle ne soit pas traitée durant le mandat de M. Asselin.

12.1.14 Lettre d'Arthur C. Eggleton

(Voir le Document G, p. 1-3)

Le recteur a l'intention de décliner l'invitation qui lui est faite de participer à la mission de l'Équipe Canada en Asie en 1997. À ses yeux, la dépense ne se justifie pas, étant donné qu'une mission du genre dans des pays qui ont peu d'affinité avec la Francophonie aurait peu de retombées concrètes pour l'Université.

12.2 CEX-961129

12.2.1 Edmundston : années sabbatiques

Le Comité exécutif souhaite que la date limite pour soumettre une demande d'année sabbatique au Campus d'Edmundston soit changée de façon à ce que l'étude des demandes des trois campus puisse se faire en même temps.

R : 16-CGV-961130

Daniel Bélanger, appuyé par Gérald Clavette, fait la proposition suivante:

« *Conformément aux stipulations de l'article 17 de la convention collective entre l'APBCUSLM et l'Université de Moncton et compte tenu des objectifs visés par cet article :*

*Que l'Université accorde un congé sabbatique de type A au professeur **René Blais** pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998;*

*Que l'Université accorde un congé sabbatique de type A au professeur **Roger Gervais** pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998;*

*Que l'Université accorde un congé sabbatique de type B à la professeure **Nicole Lang** pour la période du 1er janvier 1998 au 31 août 1998. »*

Vote sur R16 unanime ADOPTÉE

12.2.2 Doctorat en psychologie

R : 17-CGV-961130

Dennis Savoie, appuyé par Jimmy Abud, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs sursoie à la décision relative au programme de doctorat en psychologie au niveau financier jusqu'au dépôt du prochain budget, étant entendu que la gestion déposera un plan de "priorisation" des programmes dans le cadre du budget 1997-1998. »

Vote sur R17 unanime ADOPTÉE

Pause de 10 h 40 à 10 h 50.

13. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-961108

Voir le Document H, p. 1-14

R : 18-CGV-961130

Laurie Boucher, appuyé par Louise Comeau, propose :

« Que l'assemblée reçoive le procès-verbal du Comité conjoint de planification CCJ-961108. »

Vote sur R18 unanime ADOPTÉE

14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)

14.1 Baccalauréat en administration des affaires

R : 19-CGV-961130

Dennis Savoie, appuyé par Soeur Édith Léger, fait la proposition suivante :

« Le Conseil accepte la recommandation suivante que lui fait le Comité conjoint de planification :

A) Que la Faculté d'administration, en collaboration avec le Campus de Shippagan et le Campus d'Edmundston, et en tenant compte à la fois des exigences académiques et de celles du partenariat, poursuive l'élaboration du nouveau programme de B.A.A. en vue de sa présentation aux instances décisionnelles;

B) Que la Faculté d'administration élabore et soumette aux instances appropriées :

- un plan de renouvellement de son corps professoral précisant les critères de recrutement et d'embauche;*

- un plan d'utilisation du Fonds Wallace en fonction des impératifs du nouveau programme;*

- un plan détaillé précisant ses intentions, ses objectifs et ses moyens en rapport avec la formation pratique (stages et programmes en alternance appelés « coop »).* »

Vote sur R19 unanime ADOPTÉE

14.2 Élimination de la maîtrise sans thèse en économie

R : 20-CGV-961130

Dennis Savoie, appuyé par Yvan Bastien, propose :

« Que le programme de la maîtrise sans thèse en économie soit aboli. »

Vote sur R20 unanime ADOPTÉE

15. PARAMÈTRES DU BUDGET

Voir le Document I, p. 1-12

Le Conseil consacre à cette rubrique près de trois heures, interrompues par un arrêt d'environ une heure (12 h 45 à 13 h 50) pour le repas. Le VRARH présente les dix pages du document distribué.

Faits saillants de l'exposé du VRARH

- En moyenne, les universités du pays, sauf celles du Québec, exigent des droits de scolarité plus élevés que ceux de l'U de M.**

- Si l'U de M avait perçu l'an dernier des droits de scolarité comparables à ceux qu'exigent la presque totalité des autres universités de l'Atlantique, elle aurait disposé de revenus supplémentaires variant de 1,5 million à plus de 4 millions.

- La diminution de 1 007 inscriptions (17,7%) à temps plein depuis 1993-1994 a de sérieux effets sur les revenus de l'U de M : elle entraîne un manque à gagner (droits de scolarité non perçus) et elle diminue la partie des subventions qui varie selon le nombre d'inscriptions.

- La diminution du nombre des inscriptions varie énormément selon les disciplines.

- Une variation de $\pm 1\%$ de chaque source de revenus ou de chaque grande catégorie de dépenses a sur le budget des incidences considérables.

- Les projections financières révèlent que les trois campus connaîtront un déficit l'an prochain. À Moncton, il se chiffrerait entre 1 723 000\$ et 2 318 000\$; à Edmundston, entre 388 000\$ et 476 000\$; à Shippagan, entre 232 000\$ et 272 000\$. Ces projections supposent que les subventions provinciales ne diminueront pas de moins de 2,5% ni de plus de 4,5% et qu'on n'augmentera pas les frais de scolarité de plus de 4 ou 5%.

Réactions des membres

A) Diminution des inscriptions

Les membres s'interrogent sur les causes de la diminution des inscriptions et font là-dessus de nombreuses hypothèses. Plusieurs font aussi des suggestions quant aux moyens de remédier au problème.

Suggestions individuelles

- Pour éviter que trop de francophones fréquentent les universités de langue anglaise, il faut penser à de nouvelles façons d'offrir la première année des programmes dans des régions telles que celle de Fredericton.

- Pour contrer la compétition féroce que nous font certains établissements (collèges communautaires, cégeps, universités anglophones ou québécoises), nous allons devoir intensifier nos efforts de recrutement. Celui-ci doit faire l'objet d'un effort institutionnel et collectif; il ne devrait plus reposer sur les épaules de quelques personnes seulement.

- Il est très rentable de faire appel aux étudiant-e-s qui fréquentent déjà l'U de M (notamment ceux et celles qui font partie d'équipes sportives) pour recruter des élèves du secondaire.

- Bon nombre d'étudiant-e-s qui fréquentent les collèges communautaires ont le potentiel de faire des études universitaires; il faut trouver le moyen de les attirer et de les garder. L'Université doit réviser son système de bourses.

- Le processus d'admission est trop bureaucratique. Nous devons changer nos attitudes. Il faut, par exemple, traiter les demandes aussi rapidement que le font les autres universités.
- Le groupe de travail présidé par les vice-recteurs Landry et Desjardins doit continuer de trouver des moyens de valoriser les études universitaires.
- Nous devons travailler étroitement avec les conseillers et les conseillères en orientation afin de trouver des stratégies de recrutement particulières à chaque discipline.
- Les professeur-e-s doivent créer un climat qui invite les étudiant-e-s à rester à l'Université. C'est aux professeur-e-s à faire les premiers pas vers les étudiant-e-s, non l'inverse.
- Pour recruter davantage d'étudiant-e-s du Québec, il faut corriger les fausses perceptions qu'ils et elles ont de l'Acadie et de son système d'éducation.
- On peut tirer profit du fait que les entreprises commencent à souhaiter que les universités offrent une formation complémentaire à leurs employé-e-s.
- Il nous faut une politique de marketing axée sur la valeur du «produit» que nous offrons; pour attirer plus de gens, il faut offrir un haut niveau d'excellence.
- Il faut encourager les initiatives telles que celle du Service aux étudiantes et aux étudiants du Campus de Moncton, qui a recueilli les impressions de tous les étudiant-e-s de première année. Le plan d'accueil que prépare chaque unité pour donner suite à cette initiative devrait contribuer à prévenir les départs non désirables.

B) Revenus, dépenses et planification financière

Les membres suggèrent à la direction de l'Université des moyens à prendre pour accroître les revenus, diminuer les dépenses ou faire la planification financière. Plusieurs interventions soulignent l'urgence d'envisager sérieusement l'abolition de certains programmes. D'autres montrent la nécessité de faire des prévisions à long terme.

Suggestions individuelles

- Renégocier le taux d'intérêt des prêts hypothécaires, quitte à subir une pénalité dont le montant serait vite récupéré;
- éviter de minimiser l'importance du taux de dénatalité de la population francophone du Nouveau-Brunswick dans les projections du nombre d'inscriptions;
- envisager la possibilité de fermer des facultés;
- étudier la possibilité de diminuer le nombre de professeur-e-s;

- étudier toutes les possibilités d'augmenter les revenus avant de s'attaquer à l'abolition des programmes, étant donné que l'enseignement et la recherche sont l'essence même de la mission de l'Université;
- étudier les conséquences qu'entraînerait sur le milieu toute abolition de programme;
- procéder avec transparence et rigueur dans l'application des paramètres, en respectant les principes de la collégialité quant à la participation des professeur-e-s et des étudiant-e-s aux décisions.

R : 21-CGV-961130

Georgio Gaudet, appuyé par Bernard Beaudin, propose :

« Que l'assemblée adopte la version des paramètres du budget 1997-1998 qui comprend la modification du point 2. »

Le point 2 des paramètres du budget se lira donc comme suit : *Les programmes de l'Université seront "priorisés" en fonction des besoins actualisés de la société et de ses capacités réelles de les offrir ; si c'est nécessaire, leur nombre sera réduit.*

Vote sur R21 unanime ADOPTÉE

16. OBJECTIFS DE LA DIRECTION

Voir le Document J, p. 1-10

Le recteur rappelle que l'évaluation des cadres porte sur l'atteinte de quelques objectifs mesurables que chacun ou chacune a fixés d'avance.

R : 22-CGV-961130

Lucille Collette, appuyée par Laurie Boucher, propose :

*« Que l'on ajoute comme premier objectif du recteur : **assurer la santé financière de l'Université.** »*

Vote sur R22 unanime ADOPTÉE

Monsieur Robichaud accepte très volontiers cet ajout.

R : 23-CGV-961130

Lucie Lavigne, appuyée par Daniel Bélanger, propose :

« *Que l'assemblée adopte les objectifs de la direction de l'Université de Moncton tels qu'ils ont été modifiés.* »

Vote sur R23 unanime ADOPTÉE

17. SUIVI DU SÉNAT (SAC-961101)

Le VRER souligne les réactions positives du Sénat à l'endroit du *Rapport Dryden* et les suites que l'Université a données à ce rapport. Il mentionne également que le Sénat envisage d'entreprendre une démarche de réflexion semblable à celle qui s'amorce au Conseil sur le rôle des membres. Il espère qu'une réunion conjointe des deux corps décisionnels portant sur le sujet se tiendra en avril ou mai.

18. POLITIQUE D'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

Le VRARH rapporte qu'on est sur le point de conclure une entente avec les diverses associations que concerne la politique d'équité. La Commission des droits de la personne doit étudier la demande de l'Université le 20 janvier prochain. On devrait alors être en mesure de démontrer, au moyen de lettres provenant des associations concernées et des comités de la condition féminines des trois campus, que la politique reçoit l'appui général nécessaire à sa mise en oeuvre.

19. RAPPORT DU RECTEUR

Voir le Document K, p. 1-16

Le recteur commente brièvement les dix points de son rapport et fournit les réponses suivantes aux questions des membres :

- La lettre adressée au ministre MacIntyre soulignant que « la disparition de la CESPM constituerait un recul pour l'idée de la coopération interprovinciale et pour le projet d'une union éventuelle des provinces Maritimes » (p. 3) ne signifie pas que l'Université prend position en faveur de l'union de ces provinces. La phrase avait plutôt pour but de signaler qu'il était incohérent de la part du Conseil des premiers ministres d'envisager l'abolition de la CESPM alors qu'il tient un discours favorable à l'union économique des provinces Maritimes.

- Le projet de l'AUA répondant à la demande du Conseil des premiers ministres de trouver un mécanisme permettant de créditer des cours suivis dans plusieurs universités sera étudié au Sénat avant d'être abordé au Conseil.

La présidente tient à souligner l'excellence du spectacle préparé par Rino Morin Rossignol pour célébrer le 50e anniversaire du Campus d'Edmundston.

20. RAPPORT INTITULÉ *L'INTÉGRATION ET LA PERSISTANCE DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON*

Le recteur invite les membres du Conseil à lire cette importante étude, qui pourra être discutée à la prochaine réunion du Conseil dans le cadre du suivi du Sénat.

21. AFFAIRES NOUVELLES

21.1 Nouvel archevêque

R : 24-CGV-961130

Dennis Savoie, appuyé par Antonine Maillet, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs se joigne au recteur pour féliciter chaleureusement Mgr Ernest Léger à l'occasion de son élévation au rang d'archevêque du diocèse de Moncton. »

Vote sur R24 unanime ADOPTÉE

21.2 Biographie des membres

Le Secrétariat général a préparé un document comportant les coordonnées et une brève biographie des membres. La reliure amovible permettra la mise à jour périodique du contenu.

22. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion est prévue pour le 5 avril 1997 à 9 h au Campus de Moncton.

23. RAPPORT D'ÉVALUATION DU RECTEUR

La présidente décrit le processus qu'a suivi le Comité exécutif pour faire l'évaluation annuelle du recteur. Les membres ont suivi les lignes directrices formulées dans le document intitulé *Système d'évaluation du rendement des cadres de l'Université de Moncton*. Madame Fafard-Godbout insiste sur le sérieux avec lequel les membres se sont acquittés de cette tâche importante et sur le nombre d'heures qu'ils y ont consacré. Elle cite le passage suivant du rapport d'évaluation, qui sera déposé aux archives :

Les membres ont exprimé de façon unanime que le recteur est le véritable porte-parole de l'Université de Moncton. Ses capacités en relations publiques sont remarquables. Il s'exprime bien, énonce ses idées clairement aux réunions du Conseil et en conférence de presse. Les dossiers académiques et de recherche sont sa force. On note ses capacités de coordination du personnel sous son autorité et la réorganisation de la haute direction.

Monsieur Robichaud remercie les membres du CEX des efforts qu'ils ont investis pour lui fournir une rétroaction honnête. Il fera part aux membres de la direction du contenu du rapport d'évaluation.

24. CLÔTURE

La séance est levée à 15 h 15 sur la proposition de Gérald Clavette.

Contresigné le _____

_____ Marcelle Fafard-Godbout, présidente

_____ Simone LeBlanc-Rainville, secrétaire